

Réf: Dossier N° 116548

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ISRAEL DESIREE YAO LOU TANAN »
en abrégé « SIDYLT »

Siège social Abidjan, Bingerville, bingerville, CITE MAKOSSO
CAMILLE, Lot 8, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ISRAEL DESIREE YAO LOU
TANAN » en abrégé « SIDYLT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport
- Immobilier
- Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, bingerville, CITE MAKOSSO
CAMILLE, Lot 8, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mlle YAO LOU TANAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05476 du 20/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27127/GTCA/RC/2022 du 20/06/2022

